

NEWSLETTER / BULLETIN



PAY EQUITY - DECADES OF FIGHTING FOR JUSTICE ÉQUITÉ SALARIALE - DES DÉCENNIES DE COMBAT POUR LA JUSTICE

OCTOBRE 2007

Chères consœurs et confrères,

L'été est terminé, retour au bureau et c'est le travail...

J'espère que tout le monde a profité du bel été pour relaxer avec leur famille, amies et amis et leur communauté.

Le Bureau national a travaillé en étroite collaboration avec le groupe Purolator au cours des mois de l'été afin de tenter de régler les problèmes liés aux quarts de travail et au recrutement de nouveaux employés remplaçant ceux et celles qui ont quitté en raison de l'instabilité au sein du milieu de travail et des conditions de travail. Une des problèmes est que cet employeur demande à ses employées et employés de se déplacer sur une distance insensée pour se rendre au travail, soit l'aller-retour des basses-terres continentales et ce, sur une base régulière, alors que nous, à la Société canadienne des postes, profitons de travailler dans le même milieu de travail avec des heures régulières pour la plupart du temps. Pouvez-vous vous imaginer d'avoir à vous déplacer de votre maison à Port Coquitlam, C.-B., à votre travail à North Vancouver, C.-B., du matin au soir? Pour ne rien arranger, la plupart des employées et employés utilisent le transport en commun pour l'aller-retour au travail. Imaginez-vous, avoir à vous déplacer deux (2) heures ou plus pour effectuer un quart de travail de cinq (5) heures, et ceci à tous les jours, ou même que l'on vous demande de vous rendre à trois (3) milieux de travail différents ou plus, d'un bout à l'autre des basses-terres continentales au cours de la même semaine.

Je peux vous dire que j'ai visité plusieurs des magasins où nos membres travaillent, et conduire seul à Vancouver était impossible. Je lève mon chapeau à ces membres qui doivent utiliser le transport en commun. Voici un autre exemple. Un de nos membres qui habite à New Westminster, C.-B., devait effectuer son quart de travail prévu cette semaine-là; il a dû prendre l'aérotrain et ensuite le Seabus pour se rendre à North Vancouver. De là, l'autobus pour se rendre au magasin de détail. Bien que ce ne soit pas la chose la plus ridicule qu'un employeur ait fait, c'est aussi pire lorsque l'on pense qu'ils ont fait attendre les travailleuses plus d'un quart de siècle pour l'équité salariale.

J'admettrai que la direction de Purolator a tenté d'embaucher plus d'employées et employés pour couvrir les quarts et la charge de travail, mais si l'on considère que le salaire de départ est moins que 13 \$ dollars l'heure, qu'il n'existe pas d'avantages sociaux garantis, aucune stabilité dans leur quart et leur milieu de travail et aucune participation au régime de retraite de la part de l'employeur, combien de personnes pensez-vous voudraient travailler dans ces conditions? À mon avis, ils sont très chanceux d'avoir des employés dévoués et persévérant à la tâche. Toutefois, au cours des derniers trois (3) mois, cinq (5) employées et employés ont remis leur démission puisqu'ils ne peuvent plus travailler dans un tel milieu de travail des plus instables.

Il existe plusieurs autres questions en suspens qui ont besoin d'être abordées et il semblerait que plus nous réglons des problèmes, plus il y en a à régler. Je suis extrêmement heureux de voir l'appui et l'encouragement démontrés par les membres du SEPC au sein du groupe Purolator. À mon tour, je les encourage de continuer à poser leurs questions et porter les problèmes à l'attention de leur représentante et représentant syndical.

C'est la preuve que si vous osez et communiquez avec votre représentante et représentant syndical, les choses progressent. Cela me surprend toujours lorsque les gens craignent de parler à leur représentante et représentant syndical parce qu'ils ont peur que la direction ne les aimeront plus. Croyez-moi, si les gestionnaires ne vous aiment pas parce que vous faites face à vos préoccupations, alors, à mon avis, ils ne devraient pas être des gestionnaires pour commencer.

Si nous voulons améliorer notre convention collective ou même juste garder le statu quo, nous devons travailler ensemble, n'oubliez pas, l'union fait la force. Nous entamerons très bientôt le processus de négociation et si nous ne nous exprimons pas à haute voix, nous aurons perdu même avant d'avoir commencé. La Société canadienne des postes n'est pas tellement différente de Purolator. Ce sont des employeurs et ils ne vous donneront rien en sachant que vous l'accepterez.

Nous devons exercer des pressions si nous voulons des changements. Eh oui, nous avons tous et toutes peur du mot « GRÈVE », mais ce mot existe juste pour rappeler à nos deux employeurs que nous ferons la grève si nous le devons et que **nous nous battons si nous n'avons pas le choix**. Je crois vraiment que si nous nous unissons, côte à côte, d'un bout à l'autre du pays, nous pouvons faire la différence. Vous avez déjà entendu cela et je vais continuer de le répéter jusqu'à ce que nous agissions. Si nous le faisons pas, nous obtiendrons ce que nous avons mérité et si quelqu'un pense qu'il mérite moins d'argent, moins d'avantages, moins de pension, moins de toute autre chose, ils sont aussi bien aller travailler pour WAL-MART.

Si le thème de nos deux employeurs est le respect, alors ils doivent commencer à le montrer dans le cadre du processus de négociation. Si un autre syndicat parmi nos employeurs fait des gains, pourquoi l'employeur n'offrirait pas la même chose à l'unité du SEPC. Le respect et l'équité, voilà ce que nous voulons.

C'est vrai que nos employeurs ne sont pas les pires, mais leur passé sur les questions de relations de travail n'est pas très bon et si nous pouvons obtenir des améliorations dans cette ronde, alors nous aurons accompli quel que chose.

L'avenir, c'est maintenant et vous devez le protéger. N'oubliez pas, si nous pouvons éviter une confrontation nous le ferons. Dès le début jusqu'à la fin, nous avons besoin d'être ferme pour obtenir ce que nous méritons ou autrement, nous serons forcés de nous battre.

Sur un plan plus positif, je suis extrêmement heureux de vous annoncer que le Syndicat des employé-e-s des postes et communications a récemment nommé la consœur Carly Crawford, de la section locale 20095 de Purolator, au poste de représentante nationale des jeunes. Cette jeune femme, pleine de vie et passionnée, vient d'un milieu qui a de bons principes syndicaux, avant sa venue à Purolator au début 2006 en tant que travailleuse pendant la période des fêtes. Elle était auparavant déléguée syndicale de section locale pour l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), et est depuis déléguée syndicale pour sa section locale de Purolator. Nous sommes contents qu'elle travaille avec nous et avec les jeunes travailleuses et travailleurs au sein du SEPC et de l'AFPC afin d'inciter les jeunes membres à participer à leur syndicat et de promouvoir la planification de la relève tant au palier du syndicat qu'au milieu de travail. Elle a suivi plusieurs cours dispensés par le syndicat afin d'aider ses collègues de travail dans leur lutte pour obtenir justice et j'aimerais profiter de cette occasion pour lui souhaiter la meilleure des chances dans son nouveau rôle. Vous pouvez la joindre par courriel à UPCEYouth@psac.com.

Le Bureau national du SEPC et la nouvelle représentante nommée des jeunes, la consœur Crawford, mettront au point un sondage qui sera envoyé aux membres afin d'obtenir des commentaires des jeunes travailleuses et travailleurs du SEPC.

En terminant, 2008 s'approche à petit pas et nous devons commencer à penser à notre avenir en tant que membres et en tant que Syndicat. La prochaine année en sera une extrêmement occupée avec la conférence de négociation, les congrès régionaux de l'AFPC, les négociations avec les deux unités au sein du SEPC, la Société des postes et Purolator, et entre les négociations et les conférences, notre Congrès triennal du SEPC aura lieu en septembre 2008. Inutile de dire que nous travaillerons très fort afin de continuer à représenter les membres du SEPC au meilleur de nos capacités, mais par-dessus tout, nous travaillerons à améliorer nos deux conventions collectives, aller de l'avant pour accroître la force de notre Syndicat et l'avenir de notre grande organisation, soit le Syndicat des employé-e-s des postes et communications.

En toute fraternité,

le président national du
Syndicat des employé-e-s des postes et communications,



Richard L. Des Lauriers

